

REGLEMENT INTERIEUR CDC VETERAN

ARTICLE 1 : INSCRIPTIONS

L'inscription est gratuite et doit être faite avant la date fixée par le calendrier par les clubs sur une feuille spécifique. Un même club peut inscrire plusieurs équipes, les nouvelles équipes dans la division la plus basse. Ils doivent préciser sur la feuille d'inscription leur demande de réception de poule, en précisant les dates souhaitées.

Les clubs ne s'étant pas acquittés des éventuelles amendes infligées la saison précédente ne pourront pas s'inscrire pour la saison en cours.

Les équipes qui ont déclaré forfait général descendent dans la division la plus basse la saison suivante.

ARTICLE 2 : LES ENTENTES

Pour les clubs n'ayant pas assez de joueurs(ses) pour former une équipe, un regroupement géographique est possible de 3 clubs maximum avec l'aval du comité. Pour cela les 2 ou 3 clubs concernés devront envoyer par mail une demande pour former l'entente au comité.

Un club ayant une équipe homogène ne peut inscrire une autre équipe en entente.

Les ententes ne peuvent inscrire qu'**UNE SEULE** équipe.

Si une équipe en entente est championne du Gers en Division 1, celle-ci ne pourra pas représenter le Gers en CRC, dans ce cas le comité de pilotage déterminera l'équipe homogène qualifiée selon les critères fixés par le règlement fédéral.

Attention : si l'entente se dissout, les clubs redescendent dans la division la plus basse.

ARTICLE 3 : DÉROULEMENT

Division 1 :

Équipes de 6 joueurs + 2 remplaçants sur la base du CDC Open.

Deux poules composées de 8 équipes.

Les 4 premiers de chaque poule jouent les quarts de finale (voir Annexe 1), le vainqueur monte en CRCV.

Divisions 2,3 et 4 :

Équipes de 4 joueurs + 2 remplaçants.

4 Tête à tête à 2pts ; 2 Doublettes à 3pts ; 1 Triplette à 4pts + 1 Tête à tête à 2pts

Divisions 2 et 3 :

Quatre poules de 8 équipes.

Les 4 premiers de chaque poule jouent les huitièmes de finale (voir Annexe 2). Les deux derniers de chaque poule descendent dans la division inférieure.

En Division 2 les demi-finalistes montent en Division 1.

En Division 3 les quart-finalistes montent en Division 2.

Division 4 :

La répartition en poule est fonction des équipes restantes de même que les phases finales, les 8 meilleures équipes montent en Division 3.

Joueurs(ses) Brûlés(ées) :

Afin que le comité de pilotage recense les joueurs(ses), les clubs doivent faire parvenir au comité dans un délai de 10 jours avant la 1^{ère} journée de compétition, les listes initiales de joueurs(ses) participant pour chaque équipe engagée en CRC et CDC.

Toute fois 2 joueurs maximum pourront changer d'équipe mais uniquement pour une division supérieure et ils ne pourront plus changer de liste par la suite.

Dans la division la plus basse, les joueurs classés « honneur » ou « élite » sont interdits. Seul un club n'ayant d'équipes engagées qu'en dernière division pourront intégrer un(e) seul(e) joueur(se) classé(e) par équipe.

ARTICLE 4 : ORGANISATION ET TRANSMISSION DES RESULTATS

Le club qui reçoit est chargé de fournir les feuilles de match, de les faire compléter et **signer par les capitaines de chaque équipe.**

L'arbitre devra vérifier les feuilles de match au niveau des licences, des fiches de suivi de chaque équipe ainsi que des calculs entre chaque rencontre et le score final. L'arbitre devra également **les signer.**

Toute feuille de match signé par l'arbitre ainsi que les deux capitaines des équipes ne peuvent être modifiées.

Les feuilles de match doivent être transmises dans les meilleurs délais au Comité par voie postale ou scannés et envoyés par mail à l'adresse cd32@petanque.fr .

ARTICLE 5 : FORFAIT et SANCTIONS PECUNIAIRES

Forfait pour 1 match : Amende de 50€

Forfait pour 2 matchs ou 1 journée : Amende de 100€ avec application éventuelle de sanctions sportives comme un retrait de points.

Forfait général :

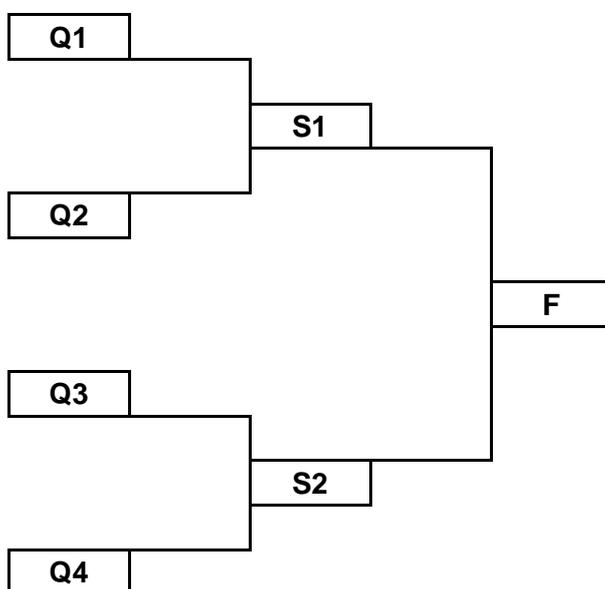
- Si forfait après publication des tirages et calendriers et avant le début de la compétition (dans un délai d'une semaine avant la première rencontre) : pas d'amende

ANNEXE 1 : Division 1

Les quatre premières équipes de chaque poule jouent les quarts de finale avec le tirage suivant :

- Q1 : 1er poule A contre 4ème poule B
- Q2 : 2ème poule A contre 3ème poule B
- Q3 : 3ème poule A contre 2ème poule B
- Q4 : 4ème poule A contre 1er poule B

Les rencontres sont pré-tirés au sort dans le graphique comme suit :



ANNEXE 2 : Division 2 et 3

Les quatre premiers de chaque poule jouent les huitièmes de finale avec le tirage suivant :

H1 : 1^{er} poule A contre 4^{ème} poule D H2 : 2^{ème} poule B contre 3^{ème} poule C
H3 : 1^{er} poule B contre 4^{ème} poule C H4 : 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule D
H5 : 1^{er} poule C contre 4^{ème} poule B H6 : 2^{ème} poule D contre 3^{ème} poule A
H7 : 1^{er} poule D contre 4^{ème} poule A H8 : 2^{ème} poule C contre 3^{ème} poule B

Les rencontres sont pré-tirées au sort dans le graphique comme suit :

